



ASL SUBERAIE VAROISE

Le mot du président



Chers amis forestiers,

Je suis heureux de la parution de ce bulletin d'information réalisé par la nouvelle équipe qui, toujours à votre écoute, vous aidera dans la mise en valeur de vos forêts.

Avec le SIVOM du Pays des Maures, la Communauté de Communes Cœur du Var et notre implication dans l'association Maures Bois Énergie qui gère la plate-forme de la Môle, nous sommes au démarrage d'un circuit valorisant le liège d'arbres dépérissants. L'ASL va présenter un projet d'utilisation alternative du liège dans le cadre des appels à projets Pôle d'excellence rurale et Var Innovation.

Avec le CERPAM, une nouvelle dynamique est donnée à l'agro pastoralisme, des propriétaires obtiennent des résultats probants dans leurs forêts, pourquoi pas vous ?

Les châtaigneraies en partenariat avec le SPCV connaissent un regain de jeunesse, pour nos futures générations, n'oubliez pas vos châtaigniers, ils sont le legs de nos Anciens.

Je me réjouis des bonnes relations qu'entretient l'ASL avec les nombreux partenaires du monde forestier et je remercie chaleureusement nos financeurs pour l'aide octroyée.

L'ASL aura vingt ans l'an prochain, j'aimerais que les jeunes générations nous rejoignent dans notre action.

En attendant de vous rencontrer à l'assemblée générale qui aura lieu le 30 septembre au Luc, je vous souhaite d'agréables vacances.

Claude Audibert

Dans ce numéro :

Page 2

- Une nouvelle équipe
- Récolte de liège 2009-2010 et expérimentations
- Les travaux dans la châtaigneraie
- Le pastoralisme

Page 3

- Des travaux respectueux de l'environnement
- Gérer la plate-forme bois énergie
- Les défoliations du chêne-liège
- Découverte du Cynips du Châtaignier

Page 4

- Natura 2000
- Avoir un numéro SIRET sylviculteur
- Agenda de l'ASL
- Contacts

Une équipe dynamique et renouvelée à votre service

Depuis un an, l'ASL a connu un remaniement important de son équipe salariée, 2 départs et 2 arrivées :

- les départs de Julien GOURRAUD en novembre 2009 et de Françoise BINET en juin 2010,
- les arrivées de Chloé MONTA en février 2010 et d'Annie RAFFAELLI LACHAIZE en avril 2010.

Nicolas CANO, technicien forestier est notre élément stable : arrivé en avril 2008, il reste fidèle à l'ASL.

Chloé Monta vient d'Aubagne. Ingénieur forestier, elle a animé pendant 3 ans une Charte forestière de territoire dans les Alpes-de-Haute-Provence. Elle est chargée de l'animation générale de l'ASL, technique et administrative.



Annie Raffaelli Lachaize est du Luc-en-Provence. Elle est fortement impliquée dans le milieu associatif. Elle travaille à l'ASL à mi-temps (le matin principalement) et assure le secrétariat.



Laissons leur le temps de s'immerger dans nos belles forêts et n'hésitez pas à les solliciter !

Chloé 06 73 69 45 28 / Annie : 04 94 73 57 92

Récolte de liège 2009-2010 et expérimentations

La présence du Platypus sur le massif est incontestable. En témoignent les nombreux chênes-lièges qui, à peine levés, se font attaquer. Sa signature ? De nombreux petits trous dans le tronc, souvent remplis de sciure claire, toujours discrets...

Les arbres sont affaiblis et quelquefois tués par les attaques. D'où le conseil maintenu par l'ASL de ne pas lever le liège.



D'autant qu'aucune diminution des populations de Platypus ne

s'observe actuellement.

Des traitements chimiques sont expérimentés dans d'autres pays du pourtour méditerranéen. L'ASL avec le Département de Santé des Forêts (DSF) s'est impliquée dans des essais de traitements conduits par le Service Régional de l'Alimentation sur le Massif en 2009. 3 produits chimiques différents ont été badigeonnés sur des

arbres dont le liège venait d'être levé.

Les résultats concluent à l'efficacité relative d'un des produits, malheureusement toujours interdit à la vente et à l'utilisation en France (non inscrit au catalogue officiel).

Nous ne manquerons de vous tenir informés de toute évolution dans ce domaine.

Les travaux dans les châtaigneraies : c'est reparti pour 4 ans !



Il n'est plus nécessaire de vous présenter ces travaux de débroussaillage, d'élagage sévère et d'abattage qui résonnent chaque hiver dans les châtaigneraies du massif. (cf articles bulletins N°1 et 2).

Le 1^{er} programme régional

de subventions, voté en 2004, est arrivé à sa fin avec les honneurs : plus de 4 300 arbres taillés et 36 ha débroussaillés, et ceci grâce au partenariat avec le Syndicat des Producteurs de Châtaignes du Var actif depuis 2008.

Faut-il s'arrêter en si bon chemin ? La réponse a été unanime pour tous, y compris pour les élus régionaux, venus en visite sur les chantiers de travaux en février 2010, et qui ont reconduit un nouveau programme de travaux encore plus ambitieux : réaliser en 5 ans 548 000 € de travaux subventionnés à

80 % du montant H.T.

Et ce n'est pas tout ! La création de pistes, le greffage et la plantation sont devenus des travaux éligibles.

Pour rappel, les devis et le débroussaillage se font toute l'année.

Débroussailler écologiquement, à faible coût

Si au siècle dernier, il n'était pas rare de voir des chèvres brouter sous des chênes lièges ou dans des châtaigneraies, c'est que nos anciens en connaissaient les avantages :

- contrôler le risque incendie du peuplement forestier,
- amender naturellement son sol,
- diminuer la fréquence des interventions mécaniques (économies financières).

Et l'éleveur y gagne aussi :

- Il augmente sa surface et la durée de pâturage,
- Il diversifie ses zones de pâturage.

Pour que les conditions soient optimales, plusieurs critères sont à prendre en compte : la surface à pâturer, l'accès, la présence d'eau, la proximité de l'éleveur, etc.

Pour des opérations réussies, l'ASL s'appuie sur le CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée), un expert en la matière.

Avec cette collaboration, l'ASL peut vous aider à mettre en place des actions de sylvopastoralisme simples et efficaces sur votre propriété et/ou à obtenir certaines aides pour des travaux d'aménagement pastoraux.



Nous sommes à votre disposition pour développer chez vous cette solution économique !!

Des travaux respectueux de l'environnement



La propriété du golf de Vi-dauban est située en plein cœur de la réserve naturelle de la Plaine des Maures et du site Natura 2000. Pour répondre aux enjeux écologiques importants de cette zone, les gestionnaires de la propriété ont fait un choix fort: organiser un chantier exemplaire de débroussaillage et d'élagage au centre de la propriété.

Ce chantier a eu lieu en février 2010, en période d'hivernation des tortues, entièrement manuellement et en suivant les trois consignes suivantes :

- conserver la diversité des essences méditerranéennes (Cistes, Lentisque, Pin parasol, Chêne-liège, Chêne blanc) par un débroussaillage sélectif,
- laisser le bois coupé sur place et empilé en tas pour constituer des abris naturels pour les tortues à l'arrivée de l'hiver,
- maintenir les arbres morts présents qui favorisent l'entomofaune et ses prédateurs (oiseaux, chauve-souris).

Réaliser ces travaux de précision avec une entreprise classique n'est pas facile car les ouvriers sont soumis à un certain rendement. C'est donc Clarisse Environnement, une association d'insertion de Fréjus, qui a été choisie pour ces travaux.

L'élagage des pins parasols a été réalisé par l'entreprise Sylval de Collobrières.

L'ouverture du milieu a favorisé le développement de nombreuses espèces herbacées au printemps (iris et orchidées par exemple)..



Quel gestionnaire pour la plateforme bois énergie de la Mole ?

Un gestionnaire de statut privé a été désigné pour gérer la plate-forme bois-énergie créée par le SIVOM du Pays des Maures (cf article bulletin n°2) intégrant les nombreux partenaires techniques déjà impliqués dans la création de la plate-forme : l'association « Maures Bois Energie » qui a vu le jour le 4 novembre 2009.

Elle est constituée de 4 collèges qui administrent ce groupement associatif:

- les maîtres d'ouvrage de travaux D.F.C.I. (le SIVOM par ex),
- les propriétaires et gestionnaires forestiers (A ce titre, Mr Audibert, Président de l'ASL, y est élu en qualité de Vice-président),
- les entreprises prestataires de service,
- et les utilisateurs ou consommateurs des produits de l'association.

Les défoliations des chênes-liège en Juin

Chaque année, le mois de juin est une période difficile pour les chênes-liège en plein renouvellement de houppier. Ils subissent l'assaut des chenilles du Bombyx disparate.

Ces années 2009 et 2010 sont particulièrement sévères :

- 2009 a été très marquante avec près de 3 000 ha touchés sur 7 communes du massif dont l'épicentre était la vallée de la Mole.

- 2010 s'annonce comme une deuxième année de forte défoliation sur les secteurs du col du Babaou notamment.

Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger la note rédigée spécialement par le DSF à ce sujet sur le site de la DRAAF, rubrique Santé des forêts:

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Découverte du Cynips du Châtaignier à la Garde Freinet



Le Cynips du Châtaignier est un insecte ravageur provoquant des galles sur les jeunes pousses. Il réduit fortement la production de châtaignes (jusqu'à 80%).

Jusqu'à présent inexistant dans le Var, il vient d'être découvert sur la commune de la Garde Freinet, sur une parcelle de châtaigniers plantés de la variété Marigoule. Les prélèvements et analyses du Service Régional de l'Alimentation PACA ont confirmé sa présence.

A ce jour, le seul moyen de lutte connu est biologique : effectuer des lâchers de *Torymus*, l'insecte prédateur naturel du Cynips.

Le Syndicat des producteurs de châtaignes du Var, en partenariat avec l'ASL, a organisé une réunion le jeudi 1^{er} juillet à Collobrières pour présenter la situation aux propriétaires de châtaigniers et envisager les moyens de lutte.

Une surveillance accrue de vos châtaigniers est absolument indispensable !

Vous êtes les observateurs privilégiés de ces problèmes sanitaires, faites-nous-en part !

Natura 2000, contraintes et atouts pour un propriétaire forestier



Var, par le Syndicat des propriétaires forestiers du Var et l'ASL. Natura 2000 apporte des contraintes dans la gestion mais aussi

Présenter Natura 2000 aux propriétaires n'est pas une mince affaire. C'est le défi relevé le 19 mai au Luc par S. NALIN du Centre Régional de la Propriété Forestière, MD Aubry, Animatrice du site Natura 2000 de la Plaine des Maures à la Communauté de communes Cœur du

des opportunités pour :

- gérer certaines zones considérées comme non prioritaires au regard des aides actuelles (axées sur le risque incendie majoritairement),
- supporter le surcoût qu'apportent les contraintes environnementales sur la réalisation du chantier (travail manuel par exemple).

L'objectif est de passer un contrat Natura 2000 de 5 ans avec l'Etat pour ces travaux finançables de 80 à 100 %.

L'ASL, à condition d'être mandatée par le propriétaire, peut prendre à sa charge la responsabilité juridique, technique (du suivi), administrative et financière (avance des dépenses).

Numéro SIRET agricole ou forestier et conséquences

Quand on est propriétaire privé, pourquoi faire ? Parce que le taux de TVA appliqué aux TRAVAUX (uniquement) passe de 19,6 à 5,5 %.

Et les économies ne sont pas négligeables !

Exemple :

Vous faites débroussailler 4,5 ha de votre propriété. Les travaux coûtent 10 000 € HT mais ils sont subventionnés s'ils sont réalisés par l'ASL.

Vous devrez alors payer :

SANS n° SIREN, **3 310 €**

Avec n° SIREN, **2 420 €**

soit **890 € d'économies**.

Cette démarche coûte 60 € lors du dépôt du formulaire au Centre de Formalités des Entreprises à la Chambre d'Agriculture. Votre dossier sera systématiquement transmis à la MSA. Vous pouvez ainsi être contacté par la MSA pour une vérifica-

tion. Voilà la démarche à suivre :

- Déclarer moins de 150h de travail par an dans vos forêts et vous serez exempt de déclaration à la MSA.
- Déclarer moins de 2,5 ha de châtaigneraies entretenues (Assimilées à des terres agricoles, c'est la surface qui est prise en compte et non plus le temps de travail). Au-delà de ces 2,5 ha de vergers ENTRETENUS,

vous serez obligé de payer la cotisation solidaire à la MSA.

Le détail de ces aspects a été présenté par le SPCV et la Chambre d'Agriculture à l'occasion d'une réunion organisée à Collobrières le 11 juin dernier. L'ASL et Mme Saccardi de la Chambre d'Agriculture (04 94 12 32 82) se tiennent à votre disposition pour vous aider dans ces démarches.

AGENDA de l'ASL

ANIMATIONS organisées par l'ASL ou événements auxquels nous avons participé :

AVRIL		MAI	JUIN
24 FEVRIER— Signature de la Charte forestière du massif des Maures - Collobrières	29— Réunion sur la remise en état des châtaigneraies - Gonfaron	19— Réunion sur Natura 2000 - Le Luc (cf art. ci-dessus)	1er, 8 et 15— Animations scolaires sur le liège - Le Luc - Le Canet des Maures
9 MARS— Réunion sur la remise en état des châtaigneraies - La Garde Freinet		22— Fête toutenbois - Carnoules	18— Colloque international sur le liège - Vivès (66)
			21,22 et 23— Réseau méditerranéen des forêts modèles - Maroc

CALENDRIER des TRAVAUX

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	À partir de NOVEMBRE
Levées de liège	Période creuse	Travaux de débroussaillage, coupes de bois		
		Dépôt de demandes de subvention pour les travaux de 2011	Travaux des contrats Natura 2000 Travaux d'égavage—abattage des châtaigniers	

Pour contacter l'Association Syndicale Libre de la Suberaie Varoise:

"Pôle Forêt", Quartier Précoumin
Route de Toulon
83 340 LE LUC

Téléphone : 04 94 73 57 92
Courriel : asl.suberaie.varoise@gmail.com

Nicolas CANO :
06 73 69 45 25

Chloé MONTA :
06 73 69 45 28

Retrouvez-nous sur le WEB:
www.suberaievaroise.com

Partenaires financiers et techniques de l'ASL Suberaie Varoise



Provence-Alpes-Côte d'Azur

